

DIFFUSION EXTERNE

stcn.publi@banque-france.fr

Note mensuelle sur le marché des titres négociables à court et moyen terme - Mai 2016

1. Éléments clefs du mois

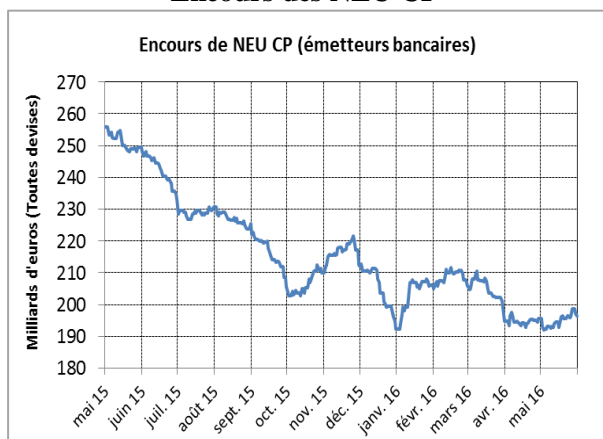
Encours en milliards d'euros	Sur la période :			2008-2016		2008-2016	
	30/04/16	31/05/16	Var.	Min.	Le :	Max.	Le :
NEU CP	266,2	264,0	-2,1	258,9	06/04/16	546,9	27/01/09
Émetteurs bancaires	195,5	196,4	0,9	192,1	03/05/16	465,9	22/05/09
Émetteurs corporates et publics	66,9	64,0	-2,9	35,2	22/01/10	70,9	15/01/16
Véhicules de titrisation	3,8	3,6	-0,2	3,0	10/06/15	42,4	28/02/08
NEU MTN	47,7	47,2	-0,5	47,2	31/05/16	79,5	24/01/14
Total	313,8	311,3	-2,6	307,9	06/04/16	617,9	27/01/09

Nouveaux émetteurs :

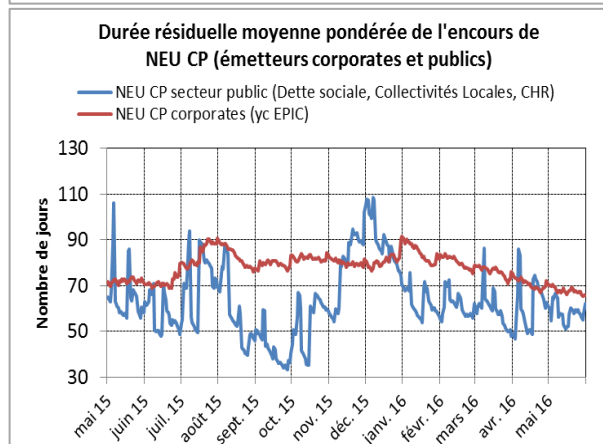
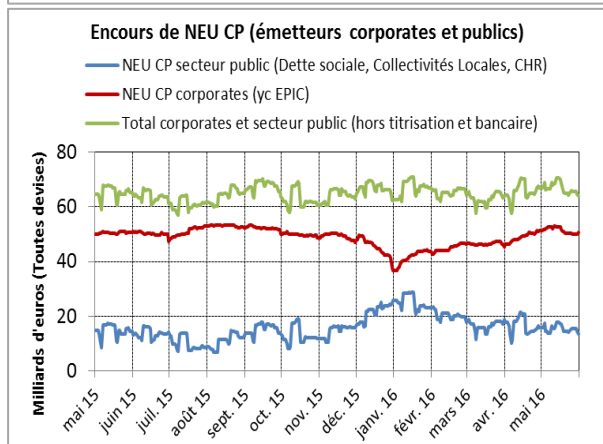
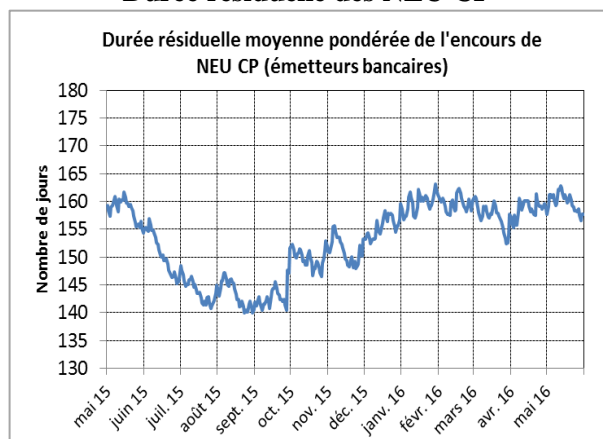
Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées*
 Région Auvergne-Rhône-Alpes* (*en tant que nouvelles entités issues de la fusion entre anciennes régions)
 Générabanque
 Natixis Bail
 Cicobail

Source : Banque de France - DGSO - DMPM - STCN

Encours des NEU CP



Durée résiduelle des NEU CP

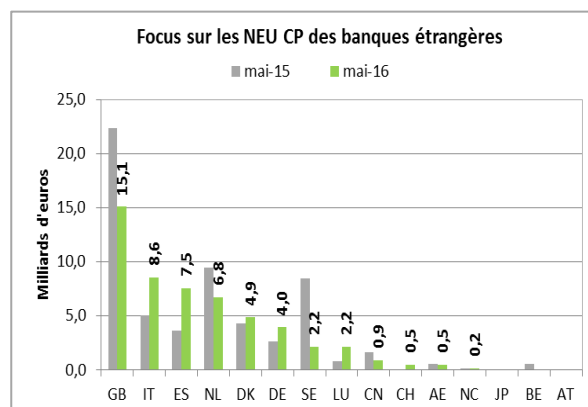
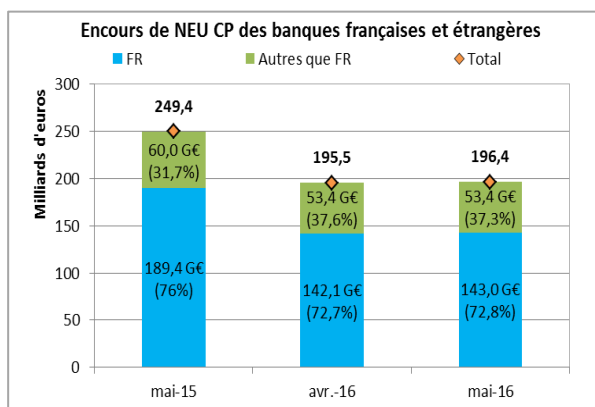


Source : Banque de France - DGSO - DMPM - STCN

1.1. Quasi-stabilité de l'encours de titres négociables à court terme (NEU CP) des émetteurs bancaires

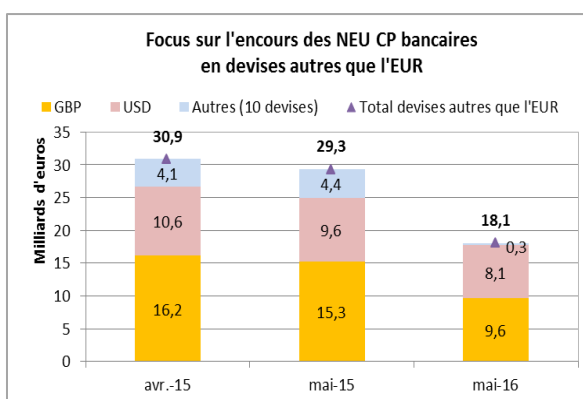
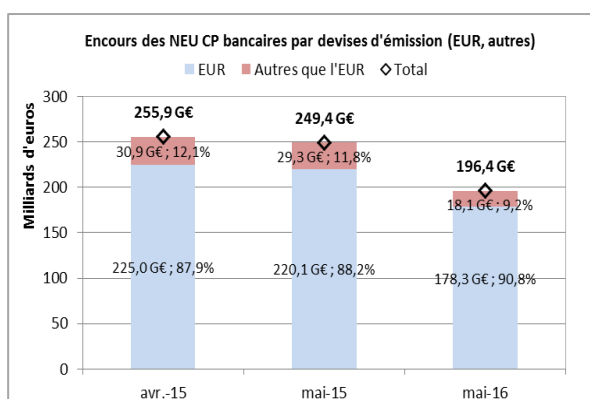
L'encours des émetteurs bancaires atteint 196,4 Mds fin mai 2016, soit un niveau quasi stable par rapport au mois précédent mais en baisse de 21,3% en termes annuels.

La répartition de l'encours entre banques françaises et étrangères demeure dans l'ensemble inchangée par rapport au mois précédent. Néanmoins, la part des banques françaises diminue en termes annuels (elle atteint 72,8% fin mai 2016 au lieu de 76% il y a un an).



Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

La répartition de l'encours des émetteurs bancaires par monnaie d'émission se caractérise par une progression de la part de l'EUR (90,8%) au détriment de celle des autres monnaies (GBP et USD pour l'essentiel).



Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

1.2. Quasi-stabilité de l'encours de titres négociables à court terme (NEU CP) des émetteurs corporates

L'encours des NEU CP corporates s'inscrit en légère baisse par rapport au mois précédent (-0,6 Md soit -1,3%) ainsi qu'en termes annuels (-0,2 Md soit -0,4%).

Fin mai 2016, l'encours des NEU CP corporates représente 50,5 Mds, soit 19% de l'encours total des NEU CP (y compris émetteurs bancaires et véhicules de titrisation).

Variation mensuelle

Encours de NEU CP des émetteurs corporates	Encours 30/04/2016 en GEUR	Encours 31/05/2016 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Corporates	51,2	50,5	-0,6	-1,3%

Variation annuelle

Encours de NEU CP des émetteurs corporates	Encours 31/05/2015 en GEUR	Encours 31/05/2016 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Corporates	50,7	50,5	-0,2	-0,4%

Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

1.3. Évolutions contrastées des encours des émetteurs publics de titres négociables à court terme (NEU CP)

S'agissant des émetteurs du secteur public, la progression de l'encours émis par les collectivités locales (+0,7 Md soit +39% en variation mensuelle ; +1,7 Md soit +192% en termes annuels) contraste avec la baisse de celui des émetteurs de dette sociale (-3,0 Mds soit -21,5% en variation mensuelle ; -2,7 Mds soit -20,0% en termes annuels).

Variation mensuelle

Encours de NEU CP des émetteurs publics	Encours 30/04/2016 en GEUR	Encours 31/05/2016 en GEUR	Variation M / M-1 en GEUR	Variation M / M-1 en %
Collectivités Locales	1,9	2,7	0,7	39,0%
Dette sociale (*)	13,8	10,8	-3,0	-21,5%
Hôpitaux	0,0	0,0	0,0	
Total public	15,7	13,5	-2,2	-14,2%

(*) Acoss, Cades, Unedic

Variation annuelle

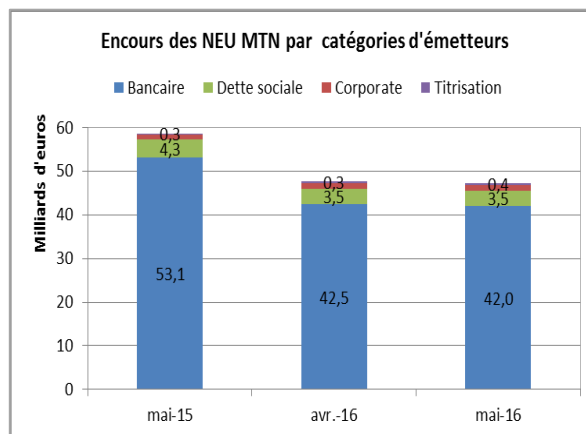
Encours de NEU CP des émetteurs publics	Encours 31/05/2015 en GEUR	Encours 31/05/2016 en GEUR	Variation M / M-12 en GEUR	Variation M / M-12 en %
Collectivités Locales	0,9	2,7	1,7	192,2%
Dette sociale (*)	13,5	10,8	-2,7	-20,0%
Hôpitaux	0,0	0,0	0,0	
Total public	14,4	13,5	-0,9	-6,6%

(*) Acoss, Cades, Unedic

Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

1.4. Stabilité de l'encours de titres négociables à moyen terme (NEU MTN)

L'encours des titres négociables à moyen terme est stable par rapport au mois précédent. Il reste marqué par la prépondérance des titres d'émetteurs bancaires (42 Mds d'euros soit 89% à fin mai 2016).



Source: Banque de France- DGSO –DMPM - STCN

2. Autres faits marquants sur le financement court

2.1. La Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nouveaux émetteurs¹ publics

La Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées dispose d'un programme plafonné à 200 millions d'euros et noté F1+.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'un programme plafonné à 300 millions d'euros et noté A-1+.

2.2. Génébanque, Natixis Bail et Cicobail, nouveaux émetteurs bancaires

¹ En tant que nouvelles collectivités issues du rapprochement entre anciennes régions (dont certaines étaient déjà émettrices de BT), la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont procédé à leur première émission courant mai 2016.

Génébanque dispose d'un programme plafonné à 250 millions d'euros et non noté.

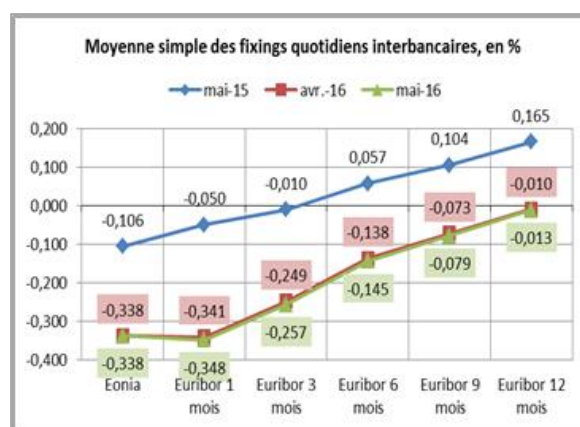
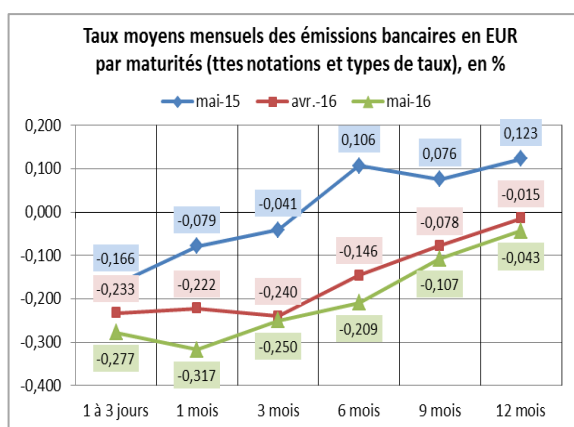
Natixis Bail et Cicobail disposent chacun d'un programme plafonné à 100 millions d'euros et noté P-1,F1.

Ces émetteurs ont procédé à leur 1^{ère} émission courant mai 2016.

2.3. Les taux moyens mensuels des émissions bancaires en EUR diminuent pour toutes les durées à l'émission

En mai, les taux moyens mensuels des émissions bancaires en EUR (toutes notations d'émetteurs et tous types de taux considérés) diminuent par rapport au mois précédent de -4 bps à -11 bps selon les durées à l'émission.

Sur un an, la baisse des taux moyens des émissions bancaires des titres négociables à court terme se situe entre -11 bps et -32 bps selon les durées à l'émission.

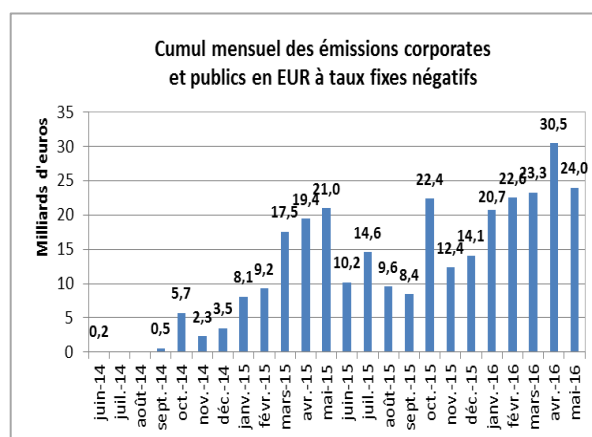
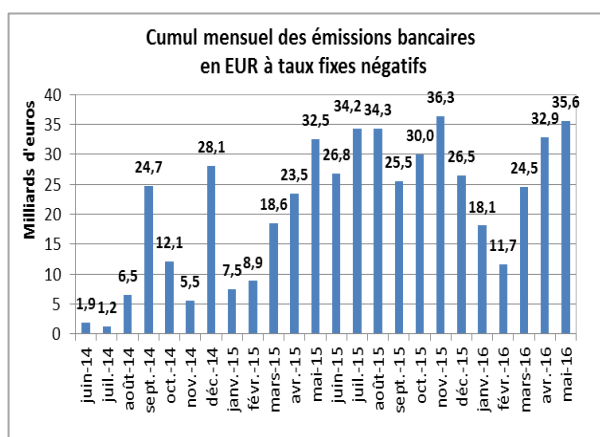


Source: Banque de France- DGSO –DMPM – STCN

2.4. Le cumul mensuel des émissions en EUR à taux fixes négatifs progresse de nouveau pour les émetteurs bancaires mais diminue pour les émetteurs corporates et publics

En mai 2016, le cumul mensuel des émissions bancaires en EUR à taux fixes négatifs continue d'augmenter pour représenter 35,6 Mds (soit 53% des émissions mensuelles totales de NEU CP bancaires, au lieu de 50% il y a un an).

Celui des NEU CP corporates et publics en EUR à taux fixes négatifs diminue par rapport au mois précédent pour atteindre 24,0 Mds (soit 72% des émissions mensuelles totales de NEU CP corporates et publics, au lieu de 53% en mai 2015).



Source: Banque de France- DGSO –DMPM – STCN

3. Glossaire

Marché des titres négociables à court et moyen terme : créé en 1985, ce marché a été réformé au 1^{er} juin 2016. Il s'agit d'un marché de titres à court terme (durée inférieure ou égale à un an) et à moyen terme (au-delà d'un an). Il permet une diversification des sources de financement des émetteurs et de placement offertes aux investisseurs, en euro et en devises.

La Banque de France veille au respect par les émetteurs des conditions d'émission telles que définies par l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier et diffuse des informations relatives aux émetteurs et au marché.

Les titres sont admis en garantie des opérations de refinancement de l'Eurosystème sous certaines conditions.

Titres négociables à court terme (ex. CD+BT+ABBT) (appellation commerciale NEU CP) : Titres dont la durée initiale d'émission se situe entre 1 jour et 1 an. Les émetteurs listés à l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier sont habilités à émettre des titres négociables à court terme.

Titres négociables à moyen terme (ex. BMTN) (appellation commerciale NEU MTN) : Titres dont la durée initiale d'émission est supérieure à 1 an. Les émetteurs listés à l'article L. 213-3 du Code monétaire et financier sont habilités à émettre des titres négociables à moyen terme.

Durée résiduelle moyenne pondérée de l'encours : moyenne calculée sur l'ensemble d'un marché (ou d'un portefeuille émetteur) pondérée par l'encours des titres non échus, et reflétant le profil de maturité moyen en termes de stock.

Taux moyens : les taux indiqués dans cette note concernent l'ensemble du marché et sont des moyennes mensuelles pondérées par les volumes d'émissions, ventilées selon les maturités les plus représentatives, pour des émissions en EUR, tous types de taux (fixe, structuré, variable) et toutes notations considérées.

Émetteurs bancaires : établissements de crédit, Caisse des dépôts et consignations.

Corporates : émetteurs non financiers, émetteurs financiers non bancaires, entreprises publiques à caractère industriel ou commercial (EPIC).

Secteur public : entités gestionnaires de la dette sociale (Acoss, Cades, Unedic), collectivités locales (régions, départements, communes) et secteur hospitalier (APHP).

Véhicules de titrisation : organismes de titrisation, regroupés dans la catégorie « autres émetteurs financiers » mais exclus du regroupement « corporates ».

Notations : les données agrégées indiquées dans la note mensuelle sont calculées toutes notations de programmes considérées.